

dialogues

partenaires pour des territoires innovants

#59
Avril 2012



06
Vivek Badrinath,
Directeur exécutif
d'Orange Business



13
Marie-Christine Tardy,
Maire de Meylan



14
Bertrand Kern,
Maire de Pantin et Président
de la Communauté
d'agglomération
d'Est Ensemble

07 enjeux

la montée en débit, pour tout de suite ?

03

coopérations

l'Auvergne passe au Très Haut Débit

11

solutions

le télé suivi des insuffisants rénaux :
une expérimentation prometteuse

“Aux côtés de projets ambitieux
de déploiements FTTH, des
solutions de montée en débit
peuvent apporter une réponse
rapide et adaptée aux attentes
d'abonnés.”

➤ Jean-Ludovic Silicani,
Président de l'ARCEP



/// sommaire

03

coopérations

- l'Auvergne passe au Très Haut Débit

06

éclairage

- la «Fibre Pro» pour des conditions de travail optimales

07

enjeux**la montée en débit, pour tout de suite ?**

- en attendant l'arrivée de la fibre optique au domicile de chaque habitant ou dans chaque local professionnel, Orange accompagne les initiatives des collectivités locales pour une montée en débit.

10

paroles d'élus

- Grasse: un parfum de modernité

11

solutions

- le télé suivi des insuffisants réseaux :
une expérimentation prometteuse
- «Des outils pour les candidats»
- «Éduquer à la citoyenneté avec les moyens du XXI^e siècle»

14

tendances

- le recyclage des mobiles usagés :
un enjeu économique et social
- Mobo valorise vos vieux mobiles

/// de nous à vous

«La Meuse, département rural, (...) a toujours, à ce jour, de nombreuses zones blanches en téléphonie mobile. (...) Pour faire face à ce souci, j'ai eu la chance de trouver une solution très satisfaisante dans l'option du mode UNIK proposé par Orange. (...) Sauf que, dernièrement, (...) on m'a appris que le système UNIK était abandonné (plus de mobiles compatibles). Depuis plusieurs mois, je suis à la recherche de "la solution" qui pourra remplacer ce moyen de communication devenu plus qu'indispensable pour un maire, qu'il soit rural ou urbain.»

Vincent Gerard, maire de Chattancourt (Meuse)

➤ Dans votre cas, la solution «Couverture Site Confort» d'Orange correspond à vos besoins. Proposée aux professionnels, elle permet aux collaborateurs d'entreprises et de collectivités locales de bénéficier d'une couverture 3G/3G+ optimisée, et de pouvoir ainsi utiliser leur mobile même en cas de zones blanches, tout en profitant d'applications data (envoi/réception des e-mails) grâce au haut débit mobile. Dans les prochains mois, cette offre sera élargie au grand public. Si votre mobile est d'un usage professionnel, vous entrez pleinement dans le champ des clients professionnels auxquels s'adresse cette offre, et pouvez donc en bénéficier dès maintenant. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la solution Couverture Site Confort, nous vous conseillons de vous rapprocher de la direction régionale d'Orange en Lorraine.

en savoir +

<http://www.orange.com/collectiviteslocales>



N'hésitez pas à nous faire part de vos questions et à partager vos réactions sur les sujets abordés dans ce numéro

e-mail : delphine.balleyguier@orange.com

/// réseau et service

l'Auvergne passe au Très Haut Débit

Après avoir été la première région 100 % haut débit, l'Auvergne s'engage sur la voie du Très Haut Débit. C'est tout l'objet de la convention signée le 7 février 2012 entre treize collectivités territoriales, l'État et Orange. Explication.



En Auvergne, les représentants de treize collectivités (le Conseil Régional, quatre Conseils Généraux, six Communautés d'agglomération et deux communes), le Préfet de Région et Stéphane Richard, le P-DG d'Orange, ont signé, le 7 février dernier à Clermont-Ferrand, une convention sur le déploiement d'un réseau très haut débit (fibre) dans la région.

Une première nationale
Cette convention précise le périmètre des investissements sur fonds propres d'Orange, et organise la coopération avec les

acteurs régionaux, afin qu'ils puissent accompagner efficacement ce déploiement. « C'est l'une des premières réalisations concrètes du Schéma directeur territorial d'aménagement numérique de l'Auvergne, se réjouit René Souchon, Président du Conseil régional d'Auvergne. L'un de ses fondements est la complémentarité des déploiements privés et publics, gage d'optimisation financière. Parallèlement, une consultation publique est en cours pour un **RIP** à très haut débit pour les territoires de l'Auvergne non concernés par les déploiements privés. » « Cette convention régionale est une première en France, souligne Stéphane Richard,

P-DG d'Orange. Dans le contexte économique actuel, elle est une étape décisive et concrète d'un déploiement intelligent du Très Haut Débit. » Le programme d'investissement 2012-2020 d'Orange concerne les zones

AMII : Communautés d'agglomération du bassin d'Aurillac, de Montluçon, du Puy-en-Velay et de Vichy-Val d'Allier, Clermont Communauté, Moulins Communauté, villes de Riom et de Saint-Flour.



/// glossaire

RIP : Réseau d'Initiative Publique. Depuis 2004, les collectivités territoriales et leurs groupements ont la possibilité de réaliser des réseaux de communication, et peuvent devenir des opérateurs de services.

AMII : Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement. Les zones AMII sont également appelées « zones concertées ».



/// en bref



de nouveaux partisans de la Charte Qualité Plus

Trois nouveaux départements ont rejoint la charte Qualité Plus Orange : la Haute-Corse, la Lozère et les Deux-Sèvres.

Ces signatures ont eu lieu entre fin 2011 et début 2012 avec les Conseils généraux de ces trois départements et l'Association des Maires de Haute-Corse. Cette démarche partenariale est proposée aux élus locaux pour contribuer au renforcement de la qualité de service du réseau cuivre. Dans ce cadre, Orange met notamment à la disposition exclusive des élus locaux un numéro Vert dédié, disponible 24h/24 et 7j/7, pour qu'ils puissent signaler les désordres visuels constatés sur le réseau (poteaux cassés, câbles

téléphoniques arrachés). Dans le même temps, France Télécom Orange s'engage dans un programme de maintenance préventive de la boucle locale, pour un montant national de 100 millions d'euros. Enfin, un dispositif spécifique sera mis en place en cas d'aléas climatiques causant d'importants dommages au réseau, de manière à favoriser un échange d'information régulier. Ces actions s'inscrivent dans deux des axes stratégiques du projet d'entreprise Conquêtes 2015 du Groupe Orange (conquête des réseaux et conquête du client) qui passent notamment par une amélioration de la qualité de service. Des comités de pilotage auront lieu deux fois par an afin de s'assurer que la qualité est bien au rendez-vous des attentes des collectivités signataires.

Saint-Jean-de-Luz à l'heure numérique

Orange a été choisi par la ville de Saint-Jean-de-Luz pour lui permettre d'entrer de plain-pied dans l'ère numérique. « Je souhaite améliorer les services rendus aux Luziens et aux entreprises implantées sur la commune en faisant de Saint-Jean-de-Luz une ville numérique », explique Peyuco Duhart, le maire de la cité basque.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs services sont prévus, comme un accès WiFi municipal, hot spot gratuit et sécurisé dédié aux citoyens. Par ailleurs, le Flashcode permettra d'avoir un accès direct à des contenus multimédia sur mobile (portail Internet, photos, vidéos, etc.). Citons encore Contact

EveryOne, un service de communication vers les citoyens, grâce auquel les administrés seront informés, voire alertés, en cas d'événements majeurs (canicule, inondations, tempête, manifestations etc.). « Saint-Jean-de-Luz a toujours

su associer modernité et tradition, poursuit Peyuco Duhart. Elle doit être présente de façon active sur ce secteur des nouvelles technologies pour évoluer et proposer de nouveaux services et équipements. » C'est ce que lui permet

aujourd'hui cette convention, qui ne manquera pas d'accélérer l'usage des nouvelles technologies par les habitants comme par les entreprises, tout en soutenant le développement économique et l'attractivité de Saint-Jean-de-Luz.



/// sms



le roaming plus simple et transparent lors de déplacements à l'étranger

Système permettant de se servir de son mobile à l'international, le roaming doit être utilisé avec discernement. Explications

Pour tous ceux qui voyagent à l'étranger, le roaming (itinérance) permet de continuer à être joignable, à

passer coups de fil et SMS et à surfer. L'inconvénient est qu'il peut rapidement épuiser un forfait et être à l'origine de factures inattendues et élevées spécifiquement en usage data où il est très difficile de connaître sa propre consommation. Pour y remédier, Orange France ainsi que la plupart de ses filiales européennes proposent une nouvelle offre plus simple et transparente. En effet, une fonction alerte et plafond « reste du monde », pour les pays hors Union européenne,

prévient automatiquement par SMS un utilisateur quand sa consommation data atteint 100 €, et la bloque à 130 €. Le propriétaire du mobile peut alors acquérir une recharge par SMS. Le trafic des données et les SMS en roaming peuvent être ensuite suivis en temps réel sur l'application Orange Travel App. Un nouveau forfait est proposé pour 10 minutes de voix, 10 SMS et 10 Mo de données pour environ 4 à 5 € par jour dans l'Union européenne.



/// en chiffres

En adhérant à la charte Entreprise-Territoire de la communauté d'agglomération de la Plaine Commune (département de la Seine Saint Denis), Orange s'est engagé sur onze actions, notamment en faveur de l'emploi. Parmi elles, citons :

228512 €

versés par Orange à plusieurs établissements habilités de La Courneuve, Saint-Denis et Aubervilliers, au titre de la taxe d'apprentissage.



/// en image



Trois cabines multimédias ont été inaugurées à Marseille, dont deux sur le Vieux Port. Elles vont permettre aux passants et aux touristes d'aller sur Internet et d'accéder à des services de proximité.

10 000 €

attribués à Mosaïque des Talents, qui valorise les filières professionnalisantes du territoire.

520 000

mobiles ont été collectés dans les points de collecte Orange en 2011, dont 45 000 lors des journées du recyclage.

/// développement économique

la « Fibre Pro » pour des conditions de travail optimales



“En fluidifiant le transfert de données, la « Fibre Pro » favorise le développement de nouveaux usages.”

À l'attention des collectivités et des petites entreprises, Orange lance la Fibre Pro.

Présentation de ses nombreux avantages avec Vivek Badrinath, directeur exécutif d'Orange Business Services.

En quoi consiste la « Fibre Pro » et à qui s'adresse-t-elle ?

Vivek Badrinath : Grâce à elle, les collectivités locales et les petites entreprises bénéficient, dans une même offre et à des prix attractifs, d'un accès internet 100 % fibre, d'une ligne téléphonique double, et de services spécifiques pour les professionnels (nom de domaine propre, adresse IP fixe, messagerie pro et fax électronique). Ils profitent d'une installation sur site incluse, et d'un service client dédié. Lancée en décembre 2011, elle est disponible aujourd'hui dans 280 communes. Au-delà, la

Fibre Entreprise est proposée dans 4 500 communes.

De quels nouveaux usages les collectivités et les entreprises peuvent-elles profiter ?

V. B. : La « Fibre Pro » offre un débit symétrique de cinq fois (en réception) à plus de 100 fois (en envoi) supérieur au débit ADSL classique. En réception de données, ce très haut débit donne accès à Internet et à la messagerie dans des conditions optimales, tout en offrant la possibilité de télécharger très rapidement. En envoi de données, il permet de transférer sans contrainte des fichiers volumineux

ou de participer à des vidéoconférences avec une très haute qualité d'image.

Quels sont les gains envisageables en termes de productivité et d'économies ?

V. B. : En fluidifiant le transfert de données, la « Fibre Pro » favorise le développement de nouveaux usages qui permettent aux professionnels, dans des secteurs aussi variés que les services, la création numérique, la conception/production, le commerce, d'optimiser leur temps de travail et leurs échanges avec leurs clients et partenaires.

la montée en débit, pour tout de suite ?

Aujourd'hui les territoires expriment une attente forte sur le déploiement du Très Haut Débit. En attendant l'arrivée de la fibre optique au domicile de chaque habitant ou dans chaque local professionnel, Orange accompagne les initiatives des collectivités locales pour une montée en débit *via* l'accès à la sous-boucle locale de cuivre de France Télécom. Le point avec Jean-Ludovic Silicani, président de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes)

➤ **Jean-Ludovic Silicani**, président de l'ARCEP



1/

Pourquoi est-il important pour certains territoires de monter en débit sans attendre l'arrivée de la fibre optique et du Très Haut Débit ?

Jean-Ludovic Silicani : La fibre optique concentre de nombreux atouts particulièrement précieux pour les communications électroniques : en particulier, elle est relativement insensible à la distance, aux

perturbations extérieures (notamment électromagnétiques) et elle permet de supporter des débits considérables à la vitesse de la lumière.

Il est indéniable qu'apporter la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH) permet de bénéficier de tous ces avantages de bout en bout et d'envisager de nombreux nouveaux services. Mais, plus le déploiement des réseaux devient capillaire, plus il est long, complexe et coûteux à mettre en œuvre. Ainsi, dans certains territoires, des solutions de montée en débit peuvent, aux côtés de projets ambitieux de déploiements FTTH, apporter une réponse rapide et

adaptée aux attentes d'abonnés qui ne disposent toujours pas aujourd'hui d'un bon niveau de haut débit.

En quoi la solution de montée en débit *via* l'accès à la sous-boucle locale cuivre d'Orange représente-t-elle un avantage ?

J.-L.S. : Il existe différentes solutions techniques de montée en débit, par exemple avec le satellite ou encore avec des solutions hertziennes ou radio. Mais il est probable que la montée en débit *via* le réaménagement de la boucle locale d'Orange (installation d'un nouveau NRA au niveau de la sous-boucle) demeurera ➤

➤ la solution la plus fréquemment utilisée. Si cette opération de montée en débit sur la boucle locale cuivre est mise en œuvre avec rigueur et attention, elle peut constituer une étape préparatoire aux futurs déploiements FTTH. En effet, les investissements réalisés (lien de fibre optique, armoire) pourront utilement être réemployés pour de futurs déploiements FTTH.

“Aux côtés de projets ambitieux de déploiements FTTH, des solutions de montée en débit peuvent apporter une réponse rapide et adaptée aux attentes d’abonnés.”

Quel est le rôle de l’ARCEP dans le cadre de cette montée en débit ?

J.-L. S. : Dans le cadre de la régulation de l’opérateur historique sur la boucle locale, l’ARCEP a adopté en juin 2011 une décision qui impose à Orange de proposer une offre de gros de montée en débit. L’ARCEP a tout d’abord veillé à ce que ces opérations de montée en débit ne remettent pas en cause l’animation concurrentielle du marché du haut débit. Ainsi, pour répondre aux observations de l’Autorité de la concurrence, l’ARCEP a imposé à Orange une série d’obligations permettant de garantir le maintien d’une concurrence loyale et pérenne avec les opérateurs alternatifs. Par ailleurs, l’ARCEP a envisagé un mécanisme relativement standardisé de montée en débit afin que cette solution puisse être mise en œuvre à plus grande échelle et donc à moindre coût. Depuis, dans le cadre de réunions multilatérales et de discussions avec Orange, l’ARCEP contribue à ce que cette offre de montée en débit s’adapte régulièrement pour répondre au mieux aux attentes raisonnables et aux contraintes des différents acteurs de la montée en débit.

2 / jouer la complémentarité des solutions



Pierre Hérisson,
Sénateur de Haute-Savoie

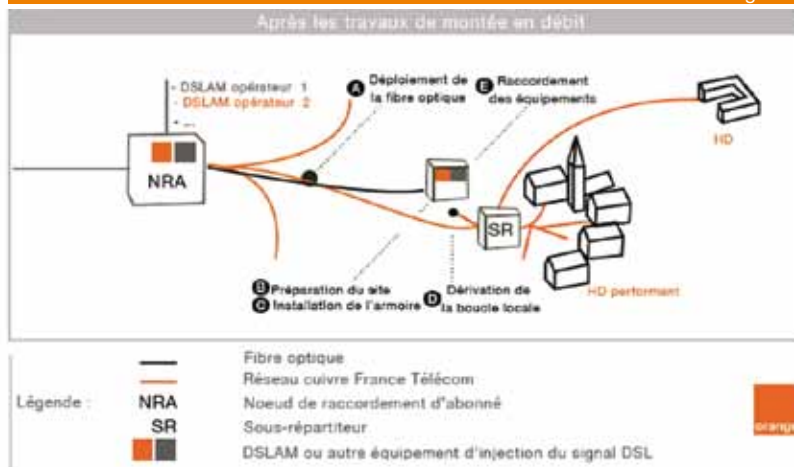
Les enjeux de la montée en débit sont nombreux et, s’agissant d’aménagement du territoire, parfois passionnés. Des solutions existent pour accompagner au mieux ce mouvement, permettant une démarche pragmatique et jouant la complémentarité.

En attendant le raccordement à la fibre de tous les foyers, des solutions existent pour faire monter en débit les connexions existantes. L’une d’elles consiste simplement à rapprocher de l’abonné l’équipement engendrant le signal haut débit (appelé DSLAM) en installant au niveau d’un sous-répartiteur existant un nouveau nœud de raccordement d’abonnés (NRA) pour le haut débit relié au réseau par de la fibre optique.

Montée en débit

Sans avoir à renouveler entièrement la sous-boucle locale (les fils de cuivre qui relient le sous-répartiteur aux abonnés), il est ainsi possible de proposer aux abonnés des connexions d’un débit très largement plus élevé que leurs connexions actuelles. La ville de Saint-Cyprien (Loire) et la Communauté de commune des Grands Lacs (Landes) viennent ainsi d’engager des démarches avec France Télécom Orange permettant à plusieurs centaines de foyers et d’entreprises de voir leur connexion monter en débit de façon importante. Par exemple, l’équipement installé à Saint-Cyprien permet à près de 700 foyers de passer de 512 Kbit/s à près de 18 Mbit/s. « Dans ce domaine, il faut savoir raison garder, explique Pierre Hérisson, sénateur de Haute-Savoie et membre depuis ➤

La montée en débit via l’accès à la sous-boucle du réseau France Télécom Orange



➤ plus de 10 ans de la Commission supérieure du service public des postes et des communications électroniques. Le principe essentiel est la complémentarité. Il faut se poser la question de savoir si tout le monde a besoin de la fibre, sachant que c'est une solution qui revient très cher dès qu'on s'éloigne des zones denses. Il faut un diagnostic partagé sur les territoires pour savoir si on développe la fibre, en donnant la priorité à l'économique et à la santé, ou si on choisit la montée en puissance. » Les schémas directeurs régionaux peuvent être la base de cette réflexion, afin de la placer réellement au niveau d'un territoire. « Il faut ensuite privilégier la mutualisation et l'itinérance, poursuit Pierre Hérisson, et ne pas hésiter à utiliser des solutions complémentaires partout où cela est possible : satellite, réseaux radio et, bien sûr, les réseaux de cuivre qui peuvent encore faire mieux. Il faudra ensuite installer la fibre dès qu'un remplacement de réseau est nécessaire. Et tout cela doit se dérouler en ne faisant appel à l'argent public que quand toutes les autres solutions ont été épuisées. »

Une offre pour accompagner les collectivités

Avec son offre PRM (point de raccordement mutualisé), France Télécom Orange propose un outil permettant cette montée en débit par intermédiaire de Réseaux d'Initiative Publique. L'opération se déroule en plusieurs étapes :

- la collectivité construit son projet de montée en débit dans le cadre de son schéma directeur départemental ;
- elle confie ensuite les opérations de montée en débit à un opérateur aménageur *via* différentes formes de marchés ;
- ce dernier souscrit à l'offre PRM auprès de France Télécom Orange et réalise les travaux (préparation du site, déploiement du lien en fibre optique entre le NRA origine et le sous-répartiteur, fourniture de l'énergie électrique) ;
- France Télécom Orange installe l'armoire pré-équipée et raccorde la sous-boucle locale à l'armoire ;
- la collectivité reste propriétaire des infrastructures qu'elle a financées et qu'elle met à disposition de France Télécom Orange.

grands témoins



Une réponse à la montée en débit

Philippe Aliotti, président de la Communauté de Communes des Grands Lacs

« Les principaux acteurs économiques du territoire sont en attente de ressources complémentaires pour optimiser leurs outils de production, et d'une infrastructure réseau susceptible de répondre à leurs besoins grandissants en services haut débit. Ces besoins sont également exprimés par les particuliers dont nombre d'actions de leur vie quotidienne passent par l'usage d'Internet. La mise en œuvre de PRM se révèle être la seule réponse valable à la montée en débit, première étape vers la résorption de la fracture numérique sur le territoire des Grands Lacs. Elle pose également de manière durable les premières pierres d'un projet plus ambitieux : le Très Haut Débit. »



Favoriser l'arrivée de nouvelles structures

Henri Faure, maire de Saint-Cyprien

« Dans la commune, le débit ADSL est faible, tandis que la desserte 3G n'est pas assurée correctement. La population et les entreprises réclament depuis des années la connexion ou l'amélioration

du débit pour utiliser pleinement les services liés au haut débit. L'arrivée de la fibre optique n'étant pas programmée, nous devons réagir pour éviter les mécontentements, le déménagement d'entreprises, et favoriser l'arrivée de nouvelles structures. Nous avons choisi l'installation d'un NRA de montée en débit, financé exclusivement par la commune. »



Éviter la fracture du Très Haut Débit

François Bigot, cadre territorial à la Région PACA

« La région prend en considération la double préoccupation d'éviter la fracture du Très Haut Débit, en équipant les zones laissées aujourd'hui à l'initiative publique, mais aussi en se mettant en capacité d'agir éventuellement sur les zones concernées par les intentions d'investissement des opérateurs privés au-delà de 2014, non suivies d'effet. Afin d'atteindre ces objectifs, seul un panachage de technologies semble envisageable. Bien entendu, le FTTH sera privilégié dans les zones urbanisées et la solution satellitaire en habitat très dispersé. Les différentes solutions de montée en débit occupent une place intermédiaire, traitant aussi bien la périphérie des zones urbanisées que les zones plus rurales. »



/// parolesdelus.com

déposez votre projet innovant
retrouvez l'actualité des projets
venez en discuter sur Facebook
et Twitter



/// tourisme et culture

Grasse: un parfum de modernité

La ville de Grasse a lancé en juillet dernier son « appli » sur smartphone. Sur un guichet unique, elle s'adresse aussi bien aux Grassois qu'à ceux qui sont de passage dans la cité internationale du parfum. **Entretien avec Jean-Pierre Leleux, sénateur-maire de Grasse**

À quels services l'application smartphone donne-t-elle accès ?

Jean-Pierre Leleux : Vous y trouverez à peu près tout, à la fois pour les citoyens et pour les touristes. Elle est née de la volonté de la ville et de l'office du tourisme, mais elle fédère de nombreux autres acteurs, comme la Communauté d'agglomération, le monde culturel et associatif, des commerçants... Elle est composée de trois parties : « Découvrir Grasse », qui a une vocation touristique, « Sortir à Grasse », qui s'adresse aussi bien aux touristes qu'aux Grassois, et « Vivre à Grasse », destinée aux citoyens de la ville (elle permet notamment aux Grassois de signaler un problème et d'envoyer directement un message au service concerné). Nous avons par ailleurs signé une convention

avec Orange pour le déploiement de bornes WiFi, afin de permettre à chacun de consulter les sites qu'il désire, mais aussi de télécharger cette application.

Comment a-t-elle été accueillie ?

J.-P.L. : Durant les six premiers mois, l'application Grasse a été téléchargée 2 500 fois. Nous avons aussi eu de nombreux messages de félicitations et beaucoup d'inscriptions aux newsletters.

Quelles évolutions prévoyez-vous ?

J.-P.L. : Nous allons continuer dans le même sens en étant à la fois moderne et respectueux de nos traditions et de notre passé. Nous prévoyons notamment une version anglaise pour l'été 2012, mais aussi la consultation des places de parking en temps réel

et l'enrichissement de la base « commerces ». Les projets ne manquent pas. Cette application est un outil de la politique globale de développement numérique de notre ville, que l'on souhaite inscrire plus que jamais dans une démarche d'innovation et de changement.



Jean-Pierre Leleux,
sénateur-maire de Grasse

Posez vos questions à Jean-Pierre Leleux sur le site www.parolesdelus.com

Retrouvez toute l'actualité de Paroles d'élus sur notre page Facebook et sur notre fil Twitter

/// santé

le télé suivi des insuffisants rénaux : une expérimentation prometteuse

Dans le cadre d'un partenariat, Orange, les centres associatifs de dialyse Calydia (à Lyon), Agduc (à Grenoble), et le CHU de Grenoble, expérimentent depuis 2010 une solution de télé suivi à domicile, grâce à une e-tablette, de patients insuffisants rénaux.

Témoignages.



France Laffisse,
Médecin responsable
du projet télé médecine
chez Orange

« Installée au domicile du patient, la e-tablette favorise la communication avec le professionnel de santé. Le patient répond à un questionnaire hebdomadaire sur son état de santé, et peut transmettre à tout moment une information à son médecin néphrologue référent lorsqu'il en ressent le besoin. Ce médecin, via le module de suivi clinique installé sur son ordinateur, y accède à distance, en temps réel, et peut en retour adresser au patient des conseils thérapeutiques. Avec le télé suivi, le patient devient acteur de sa santé. »

Pr Philippe Zaoui,
néphrologue au sein de
la clinique de néphrologie
du CHU de Grenoble

« En France, près de deux millions et demi d'insuffisants rénaux présentent un risque de complications cardiovasculaires et d'évolution vers la dialyse. L'insuffisance rénale étant une maladie silencieuse, des complications surviennent fréquemment lorsqu'un temps trop long s'écoule entre la dégradation de l'état du patient et une visite chez le néphrologue, soit trois à six fois par an seulement. Le système testé en partenariat avec Orange permet au néphrologue d'être alerté et de réagir beaucoup plus vite. C'est un dispositif préventif très efficace, qui mériterait d'être rapidement déployé. »

Alain Dumont, 69 ans,
patient insuffisant rénal
ayant participé
à l'expérimentation

« La e-tablette est très simple à utiliser. Le questionnaire à remplir chaque semaine m'est apparu très judicieux et parfaitement adapté à ma pathologie. Et, chaque fois que j'ai alerté mon néphrologue, via cette e-tablette, pour un souci ponctuel, j'ai été rappelé dans la journée. Ce lien quasi permanent créé avec mon praticien facilite le maintien à domicile dans des conditions extrêmement rassurantes. »



/// en perspective

Les maladies chroniques affectent 15 millions de personnes en France, soit près de 20 % de la population. Parmi ces malades, 2,5 millions souffrent d'insuffisance rénale chronique. Notre pays consacre chaque année 84 milliards d'euros à la prise en charge de l'ensemble des maladies chroniques. Le télé suivi, dernier-né des dispositifs de télésurveillance, constitue une solution innovante, efficace et peu onéreuse, parfaitement adaptable au suivi de ce type de pathologies.

/// gestion de la collectivité

“Éduquer à la citoyenneté avec les moyens du XXI^e siècle”



/// en perspective

La collaboration avec la ville de Meylan s'inscrit dans le cadre de SensCity, projet collaboratif développé par Orange Labs et labellisé par Minalogic (pôle de compétitivité micro et nanotechnologies et systèmes embarqués). SensCity vise à construire des services M2M (machine to machine) permettant d'interconnecter des équipements distants et un système d'information, afin de faire émerger des solutions de développement durable pour la ville.

Avec Orange Labs, la ville de Meylan expérimente dans un quartier un système de détection par capteur des véhicules garés en dehors des emplacements autorisés.

Explications avec Marie-Christine Tardy, maire de Meylan.

Pourquoi avoir choisi ce type de solution pour réguler le stationnement ?

Marie-Christine Tardy : Le quartier des Béalières a été construit il y a 30 ans en interaction avec les habitants, autour d'un atelier d'urbanisme, mais à l'époque personne n'avait envisagé l'accroissement du nombre de voitures. Et comme tous ne font pas preuve du même esprit citoyen, il y a des problèmes récurrents de stationnement gênant. Ce quartier était basé sur une idée nouvelle, issue de l'idéal post-1968. Comme toute révolution intellectuelle, elle a eu des conséquences positives, mais elle montre aujourd'hui ses limites. C'était à nous de revenir à un juste milieu et de trouver, avec les outils de notre époque,

une solution qui rappelle chacun au respect des autres.

En quoi consiste la solution mise en place ?

M.-C.T. : Nous avons soumis le problème aux chercheurs d'Orange Labs et ils ont abouti à une solution qui est une première du genre en France. Huit capteurs sont implantés dans le sol et détectent les voitures « ventouses » mal garées sur la place des Damiers. Ils les signalent à la mairie, et nous pouvons alors intervenir dans une démarche pédagogique, et verbaliser en dernier recours. Il ne s'agit pas de faire de la répression mais de l'éducation, pour rappeler aux gens le sens de la citoyenneté, avec les moyens intelligents du XXI^e siècle.

D'autres développements sont-ils prévus ?

M.-C.T. : Il faudra que nous fassions un bilan pour voir ce que l'expérience a donné. Si elle fonctionne bien, nous allons la généraliser à l'ensemble du quartier et peut-être de la ville. Par ailleurs nous avons d'autres projets avec Orange Labs, qui est présent sur Meylan depuis près de 30 ans. Nous travaillons, par exemple, sur des outils intelligents de services à distance pour le maintien à domicile de personnes fragilisées, ou sur l'éclairage de nuit des pistes cyclables. Nous identifions des problématiques et nous collaborons dans la recherche de solutions. C'est un partenariat gagnant-gagnant.

/// responsabilité et citoyenneté

le recyclage des mobiles usagés :

Orange multiplie les partenariats pour recycler les mobiles usagés. À la clé, de nombreux emplois créés, aussi bien en France qu'en Afrique. **Témoignages.**

«Rendre attractif le geste de collecte»



de gauche à droite : Mobo (au-dessus de Mobo) : Laurent Martin-Blanc, responsable Orange du Programme collecte et recyclage des mobiles). Thierry Feurgard, DR Orange Île-de-France Sud et Est. Marc Maouche, DRCL Orange Île-de-France Sud et Est. Bertrand Kern, maire de Pantin et Président de la Communauté d'agglomération Est Ensemble. Bruno Janet, Directeur des relations avec les collectivités locales Groupe Orange.

La Communauté d'agglomération Est Ensemble s'engage dans la collecte et le recyclage de mobiles auprès d'Orange. **Explications avec son président, Bertrand Kern.**

Pourquoi la Communauté d'agglomération s'implique-t-elle dans cette démarche ?

Bertrand Kern : Est Ensemble est une jeune Communauté d'agglomération qui revendique des valeurs fortes comme la solidarité et le respect de l'environnement. Lorsque Orange nous a proposé ce partenariat, qui comporte un volet local et une dimension internationale, il nous a semblé correspondre à nos ambitions, avec des perspectives de créations d'emplois sur le territoire (les Ateliers du Bocage sont à Pantin) et une collaboration

avec Emmaüs International, dont le siège est aussi sur Est Ensemble, à Montreuil.

Comment s'effectue concrètement la collecte ?

B.K. : D'ores et déjà, nous avons déterminé les premiers sites de déploiement des collecteurs intelligents MOBO, qui renforceront l'attractivité du geste de collecte, notamment auprès des enfants, qui sont souvent prescripteurs. Il s'agit de lieux d'accueil situés dans les neuf communes de la Communauté d'agglomération. Un travail de

sensibilisation de la population sera mené en parallèle.

Quelle deuxième vie pour les mobiles ?

B.K. : Les téléphones mobiles auront un destin différent selon leur état : s'ils fonctionnent après une procédure de tri et des tests, ils seront reconditionnés pour être revendus en Afrique de l'Ouest et ainsi financer des filières de recyclage sur place ; s'ils ne fonctionnent plus, ils seront démontés dans les Ateliers du Bocage, pour être valorisés et recyclés par Eco-Systèmes.

/// en perspective

Pour encourager la collecte de mobiles usagés, Orange organise dans ses points de vente les journées du recyclage, dont la troisième édition a eu lieu les 29, 30 et 31 mars 2012. En 2011, cette opération avait permis de recueillir pas moins de 45 000 mobiles, qui ont ensuite été recyclés. L'intégralité des bénéfices est ensuite reversée à Emmaüs International.



un enjeu économique et social



«Aider l'Afrique à traiter ses propres déchets»

La question du recyclage des mobiles usagés ne s'arrête pas à nos frontières. D'où le partenariat entre Orange et Emmaüs International, dont le président, **Jean Rousseau**, nous explique les principaux enjeux.

Les bénéfices du recyclage sont reversés par Orange à Emmaüs International, afin de créer des filières de collecte de déchets de mobiles en Afrique. En quoi ces filières sont-elles importantes pour le continent ?

Jean Rousseau : Le partenariat Orange-Emmaüs International est une extension de l'action menée avec les Ateliers du Bocage,

fondé sur le développement d'activités économiques créatrices d'emploi et de filières de recyclage pour la protection de l'environnement en Afrique. Nos implantations en Afrique ont les mêmes objectifs qu'en Europe : créer de l'activité et des revenus pour les plus pauvres, tout en agissant contre le gaspillage.

Combien en compte-t-on à l'heure actuelle ?

J. R. : Trois des sept pays africains où Emmaüs est implanté ont accepté de lancer un atelier de collecte recyclage dans leurs capitales : le Burkina Faso, le Bénin et Madagascar. À Ouagadougou, Cotonou et Tananarive, chaque unité a constitué une équipe chargée de la collecte, du reporting et du démantèlement : la collecte est rendue possible par le moyen

original du troc des mobiles usagés contre des accessoires de type chargeurs ou cartes mémoire ! Orange et Emmaüs visent la création d'un ou deux ateliers par an sur cinq ans.

Que deviennent les mobiles collectés ?

J. R. : Les téléphones mobiles sont collectés entiers ou en pièces séparées chez les réparateurs et détaillants. Le fruit de la collecte est soigneusement démantelé, dans le respect des règles applicables en Europe et sous contrôle et audit extérieur, avec un agrément du Ministère de l'Environnement local. Les déchets sont ensuite classés et stockés par catégorie : plastiques, câbles, batteries, écrans... En l'absence de filières de retraitement dans le pays, la totalité des déchets est rapatriée par conteneur en France par

les Ateliers du Bocage, pour y être traitée dans le respect de la Convention de Bâle. Grâce à Emmaüs et à Orange, la démonstration est faite que l'Afrique n'est pas condamnée à recevoir les déchets de l'Occident, et que ce dernier peut l'aider à traiter ses propres déchets de façon exemplaire !



“Créer de l'activité et des revenus pour les plus pauvres, tout en agissant contre le gaspillage.”



Mobo valorise vos vieux mobiles

L'expérimentation de Mobo débute en 2012. Mobo ? Kezako ? C'est un petit robot sympathique qui peut s'installer un peu partout, du site municipal à la galerie commerciale, pour y recueillir les mobiles usagés. Son but est de leur donner une seconde vie, soit par le recyclage (récupération de ressources rares et élimination de matières sensibles), soit par leur reconditionnement (s'ils sont en état de marche). L'enjeu est d'importance : on estime à 8 milliards les mobiles qui dorment à ce jour dans les tiroirs dans le monde et moins de 5 % des mobiles mis sur le marché sont aujourd'hui recyclés en fin de vie. C'est pour améliorer ce chiffre qu'Orange a conçu Mobo, conteneur intelligent qui récompensera d'un sourire tous ceux qui voudront bien faire un geste pour l'environnement et qui ne s'arrêtera pas là ! Les usagers pourront en effet s'identifier auprès de Mobo, savoir ce que devient leur ancien mobile et participer à des jeux-concours sur Internet. Ainsi cette nouvelle solution de collecte permettra d'amplifier le travail déjà mené par Orange depuis plusieurs années dans toutes ses boutiques ou sur le net et donc de booster plus encore la création d'emplois de solidarité en France et en Afrique dans cette filière de valorisation...

en savoir +

www.hello-mobo.fr



dialogues

Trimestriel – **Orange**, Direction des relations avec les collectivités locales, 6, place d'Alleray, 75505 Paris Cedex 15 – www.orange.com/collectiviteslocales
Directeur de la publication: Bruno Janet. **Rédactrice en chef**: Delphine Baileguier, delphine.baileguier@orange.com. **Rédactrice en chef adjointe**: Haily Grenet. **Comité de rédaction**: Jean Barré - Patrice Carré - Caroline Crousillat - Karine Dana - Vincent Dronne - Maxime Dubois - Muriel Faucher - Pauline Habert - Marc Julien - Frédérique Limido-Milesi - Monique Mai - Anne Marolleau - Martine Mazou-Jamme - Catherine René - Émilie Richer - Philippe Rouleau - Gosienka Sevin - Jean Subra. **Rédaction, maquette et coordination**: Editoria, 27, rue Henri-Kleynhoff, 94250 Gentilly, Tél.: 01 49 08 52 41. **Rédacteurs en chef délégués**: Charles Leguette - Anna Morel. **Rédaction**: Laurent Durasnel - Patrice Theillout. **Crédits photos**: DO sud est - François Maréchal pour Orange - Laurent Martin-Blanc - Thinkstock. **Impression**: Gutenberg Networks. **Tirage**: 52200 exemplaires. **Dépôt légal**: avril 2012.

